VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

Gentil cottage élevé presque neuf, 825 RUE DUBLIN,

Entre les rues Bartholomew et Maple.

Successions de Emile Gardette et Marie Roy, sa femme.

Anatole Gardette et als vs Camille Gatto, un mineur.

No 73,650—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No. rue Perdido—MERCREDI le 2 août 1904, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu en pleine cour le 24 mai 1904, jugement signé en pleine cour le 30 juin 1904 par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent pour cause de maladie, la propriété ci-après décrite dans l'affaire ci-dessus intitulée, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'Ilet No 98, borné par les rues Dublin, avenue Carrollton, Barthe et Maple (maintenant Broadway), mesurant, d'après le titre, 89 pieds, plus ou moins, de face à la rue Dublin, par 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot commence à une distance de 91 pieds de l'encoignure des rues Barthe et Dublin, et d'après un croquis actuel d'arpentage fait par D. E. Soghers, député-voyer, en date du 17 juin 1904, ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Dublin sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par Emile Gardette en héritage de la succession de Juliette Hartier, veuve d'Emile Gardette, Sénior, d'après un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 1er octobre 1895.

Enregistré au Bureau des Transferts, livre 156, page 743, le 2 octobre 1895.

Les améliorations comprennent un joli cottage presque neuf élevé sur piliers en briques, retiré de la rue, ayant quatre chambres, cabinet de devant, cuisine, citerne, lieu d'aisance, hangar, etc., désigné par le numéro 825 rue Dublin.

TERMES ET CONDITIONS—Le moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un an et deux ans à l'option de l'acquéreur, en billets portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de passage de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation. 5 pour cent bénéfices d'avorat en cas de procédure pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de vente. L'acquéreur devant payer les améliorations, payer le montant du crédit hypothécaire, la police d'assurance, rembourser la prime non expirée et transférer ladite police à son porteur des billets et à assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1904 et de déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix au moment de l'adjudication et d'avoir droit au loyer seulement à partir du jour de la signature de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Me. C. Soulat notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Charles T. Soulat avocat.

2 juil—3 10 17 24 31—août 3

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Edward Conery, Sr

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52,357—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William H. Byrnes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier—McCloskey & Benedict, Howe, Spencer & Cocke, avocats 29 juin—29—juil 3 8

Succession de Jules Lapene.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,746—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final supplémentaire présenté par Frank Zengel, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Cunningham & Cunningham, avocats. 24 juin—24 28—juil 3

Succession de Mme Anna McL. Gerard Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,517—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Howard, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. James J. McLaughlin, avocat. 1 juin—1 5 10

E. J. LOUAPRE,

233 rue Decatur.

SEULE MAISON FRANÇAISE,

Articles Divers pour Epiciers,

—Agent au Sud pour les—

BALANCES DE HOWE.

23 nov—dim mer

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

LOT VACANT A ALGER.

Succession de Morgan Waddingy.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 72,043. Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 2 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau, 733 rue Union en vertu d'un ordre daté et signé le 29 juin 1904 par Hon. T. C. W. Ellis juge dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre non amélioré, désigné par le No un, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Jackson (maintenant l'avenue Shidell), les rues Homer Elmire et Chestnut (maintenant rue Belleville), mesurant trente deux (32) pieds, un (1) pouce et cinq (5''') lignes de face à la rue Chestnut (maintenant rue Belleville) sur une profondeur de façade à la rue Jackson, de cent vingt (120') pieds desquelles deux rues il forme l'encoignure.

Conditions—Comptant; l'acquéreur payant les taxes de 1904; l'acte de vente pardevant W. J. Hennessey, notaire; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

P. Y. Hennessey, av. cat.

2 juil—2 9 16 23 30—août 2

Rennyson & Rufer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District.

Cottage simple avec cinq chambres, 1832 rue Ste Anne, entre les rues Derbigny et Roman, l'ilet de la rue Dumaine.

Dans l'affaire de la succession de feu Joseph Kaufmann.

No 73 184—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

EN vertu d'un ordre daté et signé le 24 juin 1904, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, le MERCREDI, 3 août 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, etc., située dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Roman, Dumaine et Derbigny, désignée par la lettre (F) sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 19 avril 1861, et annexé à un acte passé le 18me jour de mai 1867, pardevant Amédée Dhombal, notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 20 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 117 pieds 2 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les taxes pour l'année 1904 devant être payées par l'acquéreur. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Watt Duffy, notaire au dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L. B. RENNYSON, Encanteur.

28 juin—28—juil 10 17 31—août 3

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale de Choix

Le Magasin de Valeur en Briques

à Trois Etages, 409 Rue Decatur, près de la Rue Conti.

Spacieux Cottage Double en Bois, 2514-16 Avenue Howard, près de la Rue Magnolia.

Faisant face au Nouveau Bassin et ayant la ligne du chemin de fer Illinois Central dans le fond.

John E. Rodd et als vs Martha De Gray

No 73,027—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 7 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 4 mai 1904, et signé en Cour ouverte le 10 mai 1904, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Div. A, in re, John E. Rodd vs Martha De Gray, il sera vendu à l'enchère publique pour effectuer un partage, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., désignés y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 28, borné par les rues Decatur (autrefois Vieille Levée), St Louis, Conti et Chartres, mesurant en mesure américaine 19 pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur de 86 pieds plus ou moins. Les améliorations comprenant le magasin en briques à trois étages, bien situé, connu comme No 409 rue Decatur, à proximité du fleuve et du dépôt du chemin de fer.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Euphrosine, Locust (maintenant Sud Robertson) et le Nouveau Chemin Coquille (maintenant avenue Howard), désignés comme lots 5 et 6 sur un plan par A. Bedsenski, daté février 1857, lesdits lots sont contigus et mesurant, plus ou moins, comme suit: Le lot No 5 mesurant 25 pieds de face au Nouveau Chemin Coquille (maintenant avenue Howard), 63 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 4, 60 pieds 6 pouces sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 5 et 25 pieds de face à la rue Euphrosine, le lot No 6 mesurant 25 pieds de face au nouveau chemin coquille (maintenant avenue Howard), 60 pieds 6 pouces sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 5, et 57 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 7, et 25 pieds de face à la rue Euphrosine et lesdits lots courant au travers de l'avenue Howard à la rue Euphrosine, les améliorations comprenant un cottage double en bois grand et confortable portant les Nos 2514 et 2516 avenue Howard, avec bâtisses à deux étages dans le fond, faisant face à la rue Euphrosine. Cette propriété fait face au Canal du Nouveau Bassin et les chemins de fer Illinois Central, S. P. et L. & N. dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance devant être représentée par des billets à recevoir payables en 1, 2 et 3 ans après leur date avec intérêt à 7 pour cent par an de la date des dits billets jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes de 1904.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew H. Wilson, notaire, au dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

J. Zach Spearing, avocat.

5 juin—5 12 19 26—juillet 3 7

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE MODERNE TOUT NEUF,

Dans un voisinage des plus attrayants,

No 7879 rue Jeannette, près de l'avenue Carrollton,

Ilet des rues Fern, Birch et Burdette à l'encan, à la Bourse No 311 rue Baronne

Mardi, le 12 juillet 1904, à midi.

SOUS ET CONFORMEMENT à un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, ledit ordre daté et signé le 19 juin 1904, dans l'affaire de la succession de Charles Emmett Cook, dossier No 73,486, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 12 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jeannette, Fern, Birch et Burdette étant l'ilet No 191, désignés comme lots sept et huit sur un plan fait par Geo. G. Friedrichs, encanteur, et H. Spelling, passé pardevant B. Rouen, notaire, le 8 septembre 1903, d'après lequel plan lesdits lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple moderne et tout neuf connu comme le No 7879 rue Jeannette, la maison contenant vestibule salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, baignoires en porcelaine, etc.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1904, payer pour la vente pardevant H. G. Dupré, notaire. 10 0/0 de dépôt doit être fait au moment de l'adjudication, avec l'encanteur.

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier.

Rouse, Grant & Grant, avocats. 11 juin—11 12 19 26—juil 3 10 12

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Attention Capitalistes et Spéculateurs.

La Splendide Propriété Commerciale en Briques à Trois Etages,

Avec mansarde, Nos 613 et 615 rue Bienville avec bâtisses "L" dans le fond, comme comme les Nos 310 à 314 Passage de la Bourse, à proximité de la rue du Canal et la nouvelle Maison de Cour et Bâtisse Publique de $1,000,000.

In re John Friedrich et al vs les mineurs Friedrich

No 78,743—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur, bureau No 632 rue Commune—MARDI, le 2 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans cette ville, il sera vendu positivement à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement et ordre rendu en cour ouverte le 22me jour de juin 1904 et signé en cour ouverte le 28me jour de juin 1904 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Div. B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur décrites à savoir: Le magasin substantiel en briques à trois étages avec grande mansarde, centralement situé, Nos 613 et 615 rue Bienville, avec bâtisse "L" dans le fond: Nos 310, 312 et 314 Passage de la Bourse plus complètement décrite comme suit, à savoir:

1° Tout et particulièrement, ce certain lot de terre ensemble avec les bâtisses en briques et autres améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de telle façon en dépendant, situé et se trouvant et étant dans la rue Bienville, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse et mesurant en mesure américaine, 31 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville, incluant le corridor en commun comme il est indiqué sur un plan fait par L. Sargi, le 10me jour de mars 1845, et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, comme plan No 104, sur une profondeur de 81 pieds, plus ou moins, étant la même propriété qui fut acquise par John Friedrich par acte pardevant Félix Grima, ancien notaire, le 3 avril 1845, et enregistré dans le livre des transferts 39, fol. 191, et 2ème une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, située dans cette ville, dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Bienville, Chartres et Conti, et mesurant 48 pieds 2 pouces de face au Passage de la Bourse par 49 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, mesure anglaise d'après le plan 293, et déposé en l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire. Ladite portion de terre est composée de tout le lots Nos 67, 68 et 69, et étant la même propriété qui fut acquise par John Friedrich par acte pardevant Théodore Guyol, ancien notaire, le 7 mai A. D. 1857, et enregistrée dans le livre des transferts 75, folio 102.

Le magasin en briques à trois étages avec mansarde, Nos 613 et 615 rue Bienville ayant vaste magasin et corridor au rez-de-chaussée, avec de vastes appartements en-dessus, et étant comme autrefois connue la Salle Coliseé et est bien installée pour Club ou pour autre objet commercial. La bâtisse en briques Nos 310, 312 et 314 Passage de la Bourse est occupée par l'imprimerie Philippe, sous un bail expirant le 30 avril 1908.

Ces splendides propriétés commerciales seront offertes en bloc et présentent une occasion pour placement d'une grande promesse spéculative, étant sur la route directe de la rue du Canal, et d'un ilet seulement de la nouvelle bâtisse publique et maison de Cour de $1,000,000. Ils sont de fait situés dans le centre commercial de cette ville où les valeurs seront toujours permanentes et productives. Aucun autre placement ne pourra offrir de plus grandes possibilités avec la certitude de capacité productive présente.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets de l'acquéreur portant 7 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication publique jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèques et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 0/0 honoraires d'avocat, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes pour l'année 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 juil—2 3 10 17 24 31—août 1 2

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division D—No 49,730—Edward Conery, Jr, vs ses Créanciers—Ordre—Considérant la pétition précitée, il est ordonné qu'une réunion des créanciers d'Edward Conery, Jr. insolvable, soit convoquée et tenue pardevant William Ardill, notaire public le 20 juillet 1904, à dix heures a. M., pour choisir et élire une personne convenable et discrète comme syndic définitif dudit insolvable Edward Conery, Jr. et de rapporter à cette Cour le résultat de leurs délibérations, pour l'action ultérieure de la Cour.

(Signé) W. B SOMMERVILLE, Juge.

Nouvelle Orléans 16 juin 1904.

Pour copie conforme:

J. McCORMICK, Député-Greffier.

24 juin—24 28—juil 3

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.

Je certifie par le présent, que le 15me jour de juin 1904, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de Mme Marie Ayrod, veuve de Joseph Créda—No 73 296, Division D.

JUGEMENT.

En cette affaire soumise à la Cour pour l'adjudication sur les plaidoiries et évidence produite, la Cour considérant la loi et l'évidence, et pour les raisons orales assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en cette affaire décrétant Mme Marie Ayrod, veuve de Joseph Creda, une personne privée de sa raison, incapable de prendre charge de sa personne ou ses biens, et comme telle interdite dans le sens de la loi.

Jugement rendu en cour ouverte le 15 juin 1904.

Jugement lu et signé en cour ouverte le 21 juin 1904.

Signé W. B SOMMERVILLE, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis ma signature et posé le sceau de ladite Cour, à la ville de la Nouvelle Orléans, le vingt-cinquième jour de juin, en l'an de notre Seigneur, mil neuf cent quatre.

W. HY. ALLEN, Député Greffier.

30 juin—30—juil 4 9

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Améliorée et non Améliorée.

Chemin de Gentilly et contigu aux Fair Grounds et au Race Track.

A LENCHERE PUBLIQUE

Dans l'affaire de Henry Lambert et al vs The Bethlehem Lutheran Orphan Asylum et al.

No 73,083, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 632 rue Commune, MARDI, le 12 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 27me jour de mai et signé le 2me jour de juin 1904 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° Le tout de l'ilet No 1567 borné par le chemin de Gentilly, les rues Crète, Maurepas et Fortin subdivisé d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pillé, voyer, en quatre lots de terre marqués A, B, C et D, ledit arpentage étant daté le 17 février 1904 et les lots mesurant respectivement comme suit: le lot A formant l'encoignure du chemin de Gentilly et de la rue Maurepas et courant au travers de la rue Crète, mesurant 57 pieds de face au chemin de Gentilly, 57 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Crète sur une profondeur et façade de 109 pieds 5 pouces et 6 lignes à la rue Maurepas et 104 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot B, le lot B mesurant 34 pieds 11 pouces 1 ligne de face au Chemin de Gentilly, 35 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Crète sur 104 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot A, et 101 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne de division du lot C, le lot C mesurant 34 pieds 11 pouces 1 ligne de face au Chemin de Gentilly, 35 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Crète sur 101 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot B, et 98 pieds 5 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot D, le lot D formant l'encoignure du Chemin de Gentilly, des rues Crète et Fortin et mesurant 34 pieds 11 pouces de face au Chemin de Gentilly, 35 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Crète, sur 98 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot C, et 95 pieds et 5 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot Fortin.

Le lot A est amélioré par un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant, 3 chambres et cabinet, hangar, citerne, arbres fruitiers, etc., dans la cour, 31 est numéroté 2817 Maurepas et Chemin de Gentilly.

2° Le tout de l'ilet No 1762 subdivisé d'après le ci-devant dit plan par Edgard Pillé, voyer, en 15 lots de terre marqués A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N et O étant bornés par les rues Maurepas, Fortin et Crète et le lot No 129 sur le ci-devant dit plan et mesurant d'après cela comme suit: Le lot A mesurant 63 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Fortin 24 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Maurepas, sur 164 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur et façade à la rue Crète et 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot B. Ledit lot A formant l'encoignure des rues Maurepas Fortin et Crète. Les lots B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M et N sont contigus et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à chacune des rues Fortin et Maurepas sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, courant au travers de rue à rue. Le lot O formant l'encoignure des rues Maurepas et Swamp (ou lot No 129) et mesurant 36 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à chacune des rues Maurepas et Fortin sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles courant au travers de rue à rue.

Les améliorations sur le lot O comprennent un cottage simple en bois, No 2887 rue Maurepas, contenant 6 chambres, hangar, citerne, etc.

3° Le lot No 129 décrit sur le ci-dessus plan et arpentage d'Edgar Pillé, voyer, occupe l'espace qui intervient entre les lots Nos 1562 et 1561 et mesurant d'après cela 49 pieds et 2 lignes de face à chacune des rues Maurepas et Fortin, courant au travers de rue à rue par une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la ligne de division de n'importe quel côté du lot O, de l'ilet No 1562 et le lot A de l'ilet No 1561.

Ensuite certaines parties de terre dans l'ilet No 1561, borné par le rue Maurepas, Fortin et Sauvage, et le lot No 129 sur le ci-devant plan d'Edgar Pillé, voyer. Lesdits lots sont marqués A, B, C et D et mesurant d'après cela 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur chacune des rues Maurepas et Fortin sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles courant au travers de rue à rue. Lesdits lots sont contigus, le lot A formant l'encoignure de la rue Maurepas et du lot No 129, sur le ci-devant dit plan, laquelle se trouve être la continuation de la rue Swamp.

Terms et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance payable 12 mois après le jour de l'adjudication représentée par des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904 en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier les ventes. Les actes de vente pardevant Fred. Adolph, notaire aux frais de l'acquéreur.

5 juin—5 12 19 26—juillet 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et Demeure à Trois Etages en Briques,

Nos 933 et 935 rue Poydras, près de la rue Dryades.

A LENCHERE PUBLIQUE.

Succession de Mme Friedericka Engelke, veuve de William Bruns.

No 70,438—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 632 rue Commune, MARDI le 12 juillet 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement et ordre lu et rendu en Cour ouverte le 30 mai 1904 et signé en Cour ouverte le 6 juin 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété de valeur ci-après décrite à savoir

Le magasin et résidence centralement situé et substantiellement bâti en briques à trois étages, Nos 933 et 935 rue Poydras, à côté de l'encoignure de la rue Dryades, plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré le 13 mai 1904 et ceci à savoir: Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville désignés par les nos 9 et 12 dans l'ilet borné par les rues Nord Poydras, Dryades, Peon et Perdido. Le lot No 9 mesurant 21 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Nord Poydras sur 75 pieds de profondeur faisant face dans le fond sur une allée commune de 10 pieds de largeur de la rue Peon à la rue Dryades; le lot No 12 mesurant 21 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à ladite allée sur une ligne parallèle au fond du lot No 9, sur une profondeur de 42 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 11 et de 38 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 13, et 21 pieds 5 pouces et 7 lignes sur la ligne du fond, Nos 933-935 rue Poydras.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, grand magasin au rez-de-chaussée et à peu près 9 chambres, vestibule, galerie etc. Balcon sur la façade, gaz, hydrant, écuries dans le fond de la cour, hangar, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un crédit de un ou de un et deux ans, à 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale sur la propriété, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets ou quelques parties des mêmes à leur maturité et avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Geo. M. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 juin—11 12 19 26—juil 3 10 12

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEBREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

828 rue Gravier]

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles Antiques et Effets Mobiliers.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 6 juillet 1904, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 juin 1904, de l'Hon. Cour Civile de District pour Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme Pauline Jacobson, No 73,86s, sur les lieux, 26,7 rue S. Robertson, un lot d'effets mobiliers. Conditions—Comptant.

2 juil—2 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE AUGMENTANT EN VALEUR

Sur les rues Carondelet et Brainard.

RESIDENCE ET LOTE A BATIR.

Bonnes situations pour y demeurer ou pour placement.

Succession de Mme Maria C Jennings.

No 72,709—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 14 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 juin 1904, de l'Hon. Cour Civile de District pour Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme Pauline Jacobson, No 73,86s, sur les lieux, 26,7 rue S. Robertson, un lot d'effets mobiliers. Conditions—Comptant.

2 juil—2 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE AUGMENTANT EN VALEUR

Sur les rues Carondelet et Brainard.

RESIDENCE ET LOTE A BATIR.

Bonnes situations pour y demeurer ou pour placement.

Succession de Mme Maria C Jennings.

No 72,709—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 21 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 juin 1904, de l'Hon. Cour Civile de District pour Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme Pauline Jacobson, No 73,86s, sur les lieux, 26,7 rue S. Robertson, un lot d'effets mobiliers. Conditions—Comptant.

2 juil—2 3 6

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

EN BLOC.

Grande Occasion pour Placement.

Augmentant rapidement en valeur et profitable.

Occupation dans propriété convient une vaste étendue, spécialement adaptée à de grands intérêts.

Dans une superbe location pour entrepôt, fabrique ou dépôt.

A proximité très rapprochée des expéditions et chemins de fer, avec rails à tourniquet déjà posés, se rendant facilement accessible à n'importe laquelle des lignes de chemins de fer ou d'expédition.

Cette occasion spéciale est offerte aux capitalistes des presses à coton favorablement connues des Facteurs et Alabama.

Ceci est votre chance.

Wm B. Hayward vs Jack Moore Hayward.

No 78,605—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet JEUDI, 21 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 juin 1904, et d'un jugement rendu et signé le 13 juin 1904, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, en bloc, à savoir—

1° La propriété centrale et bien située connue comme la "Presse à Coton Factors", située dans le premier district de cette ville, comprenant et décrite comme un certain ilet de terre borné par les rues New Levee, maintenant Peters, Tchoupitoulas, Robin et Henderson mesurant 355 pieds 6 pouces de face à la rue Peters, 417 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Robin, 383 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Henderson et 199 pieds 7 pouces de face à la rue Tchoupitoulas. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un entrepôt substantiellement bâti en briques et hangars de vaste capacité admirablement installé pour l'entrepôt et compression de coton. Ils est complètement équipé avec appareils à vapeur et puissantes machines de compression. Bail à bail expirant le 1er septembre 1904.

2° Le magnifique et central entrepôt connu comme la Presse à Coton Alabama, situé dans le premier district de cette ville, comprenant et décrit comme un certain ilet de terre borné par les rues Tchoupitoulas, Robin, St Thomas et Terpsichore (autrefois Josephine), mesurant 436 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 330 pieds de face à la rue Terpsichore, 325 pieds 7 pouces de face à la rue Robin et ditto pieds 2 pouces de face à la rue St Thomas. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant les bien construits hangars en briques subdivisés de façon à y placer avec facilité une grande quantité de coton. Cette propriété a une extra vente étendue. Sujet à un bail expirant le 1er septembre 1904.

Les deux propriétés ci-dessus décrites seront vendues ensemble ou en bloc.

La propriété ci-dessus est adaptée pour plusieurs autres usages en dehors de l'emmagasinage et la compression du coton. Elle est si près du fleuve qu'elle a tous les avantages d'une barture. Sur la rue Robin il y a un double rail tourniquet et sur la rue Terpsichore il y a également un rail tourniquet donnant en conséquence un avantage spécial à une fabrique ou entrepôt, un dépôt ou bien à une vaste